

LA FAÇON CANADIENNE DE RIPOSTER AU TERRORISME

L'hon. Warren Allmand (Notre-Dame-de-Grâce—Lachine-Est): Monsieur le Président, tout le monde reconnaît que le terrorisme est répréhensible. Là n'est pas la question. Il s'agit de savoir comment réagir au terrorisme. Le vice-premier ministre a déclaré hier soir que la seule façon de riposter au terrorisme soutenu par la Libye et d'autres pays consistait à lancer une attaque militaire contre la Libye comme l'ont fait les États-Unis, alors que le premier ministre a dit que nous devions négocier des règlements . . .

M. le Président: A l'ordre. Le député veut-il poser une question?

M. Allmand: Monsieur le Président, il ne répond pas à la question. Je lui demande encore une fois quelle est la position du gouvernement face au terrorisme, ce que le vice-premier ministre a dit hier soir ou ce que le premier ministre a répondu hier matin. Les deux réponses sont différentes. Quelle est la position officielle du gouvernement?

• (1430)

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, il n'y a aucune différence, même si le député s'efforce d'en inventer une de toutes pièces. J'ai relu ce que j'ai dit hier soir et ce que le premier ministre a dit dans sa déclaration. Il n'y a aucune contradiction entre ces deux affirmations et, malgré tous les efforts du député, j'ai bien peur que ce ne soit l'évidence même.

LES SOLUTIONS CANADIENNES

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, afin de clarifier cette contradiction donc notre intérêt à tous . . .

M. Crosbie: Il n'y a pas de contradiction.

Mme Jewett: . . . est-ce que le vice-premier ministre, et je lui en fournis l'occasion . . .

M. Epp (Provencher): Merci bien.

Mme Jewett: . . . peut dire à la Chambre quelles autres solutions le gouvernement du Canada a proposées depuis un an aux États-Unis pour régler la crise du Moyen-Orient?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, il n'est pas nécessaire de s'en tenir à l'année dernière. Nous pourrions remonter au sommet de Bonn au moment où des sanctions économiques furent proposées la première fois. Quand les États-Unis ont imposé des sanctions, nous avons été les premiers à les appuyer. La diplomatie a échoué. Des efforts ont pourtant été faits dans ce sens. Les sanctions économiques ont aussi échoué bien que d'autres efforts aient là aussi été déployés. Ils restaient aux États-Unis la solution d'agir comme ils l'ont fait en vue de supprimer un fléau, fléau que nous déplorons tous. Cela ne veut pas dire que le problème soit réglé pour autant. Non. D'autres efforts s'imposent comme l'a dit le chef du député. Nous allons passer en revue toutes ces suggestions dans deux semaines, lors des discussions de Tokyo.

LE DÉROUTEMENT DE L'AVION DE LIGNE ÉGYPTIEN

Mme Pauline Jewett (New Westminster—Coquitlam): Monsieur le Président, je n'irai pas par quatre chemins. Au

Questions orales

moment où l'avion égyptien a été forcé d'atterrir, le gouvernement a-t-il proposé aux États-Unis d'autres solutions qu'une intervention militaire?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, en vérité, il n'y a pas seulement le Canada qui ait fait des efforts mais aussi d'autres pays depuis le sommet de Bonn, en vue de trouver une solution au fléau terroriste. Ces efforts devront se poursuivre de bonne foi et avec la collaboration d'autres pays, eux aussi désireux de trouver une solution. Il est bien inutile d'inventer des contradictions qui sont absentes dans notre politique, la politique du Canada, dont les résultats sont concluants depuis bien des années, et l'ont été même avant que le gouvernement actuel entre en fonction.

L'AVIS DONNÉ AU PREMIER MINISTRE DE L'INTERVENTION AMÉRICAINE ENVISAGÉE EN LIBYE

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je voudrais poser une question au vice-premier ministre. Le premier ministre a-t-il appris d'avance de la bouche du président que les États-Unis allaient faire une intervention militaire et dans l'affirmative, le Président a-t-il justifié cette décision?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, le très honorable représentant sait, ou il devrait savoir, qu'une réponse détaillée à une question de cette nature ne favorise certainement pas la discussion.

Des voix: Oh, oh!

M. Nielsen: Ce n'est certainement pas bon pour la sécurité et le bien-être des Canadiens qui se trouvent en Libye. Je n'ai pas l'intention de donner une réponse aussi détaillée, et le très honorable représentant devrait savoir ce qu'il peut attendre de moi puisqu'il a déjà fait partie d'un gouvernement et qu'il connaît les raisons qui me forcent à répondre comme je le fais.

Des voix: Bravo!

LES RELATIONS CANADO-AMÉRICAINES

Le très hon. John N. Turner (chef de l'opposition): Monsieur le Président, je n'admets pas du tout cette attitude. Chaque fois que le premier ministre voit le président des États-Unis ou qu'il lui téléphone, il s'en vante. Cette fois-ci, nous ne connaissons pas la réponse. S'il n'a pas reçu d'appel privé du président des États-Unis, comment donc cela s'est-il passé et comment avoir la preuve directe que les américains ont justifié leur intervention?

L'hon. Erik Nielsen (vice-premier ministre et ministre de la Défense nationale): Monsieur le Président, j'ai donné la réponse à cette question. Je voudrais que le très honorable représentant songe un petit peu à la façon dont il réagissait, pour des raisons de sécurité intérieure, lorsque je lui posais une question analogue quand il était ministre de la Justice. Il avait de très bonnes raisons de ne pas vouloir me donner les détails que je voulais, et j'ai de très bonnes raisons de l'imiter maintenant.